



CONVOCAATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

Samedi 17 octobre 2026 - 18 heures

Salle de réunion du Campanile - Poitiers SUD - 228, avenue du 8 mai 1945

Le 17 juillet 2026

Chères adhérentes, chers adhérents,

Conformément à nos Statuts et à notre Règlement Intérieur, que vous pouvez consulter sur le site du club, vous êtes convoqués (es) à l'Assemblée Générale Élective de l'Association CAMILA-NEA.

Cette convocation sera envoyée par mail, par Philippe BELAIN, trésorier du club, au plus tard le 1^{er} août 2026 et sera diffusée également sur le site du CAMILA-NEA : www.chiensducamila.com

ORDRE DU JOUR de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

Unique Ordre du jour :

ÉLECTIONS STATUTAIRES POUR LE RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITÉ

- Si un adhérent n'est pas à jour de sa cotisation 2026, le jour de l'Assemblée Générale Élective, il devra se déplacer pour s'acquitter du montant de sa cotisation 2026 et pour pouvoir voter avec le matériel de vote qui lui sera fourni sur place, mais, dans tous les cas **avant** l'ouverture du bureau de vote.
- Aucune régularisation de cotisation 2026 ne sera acceptée si l'ouverture du bureau de vote a été proclamée.
- Sur le bulletin de vote, vous ne devrez laisser **au maximum cinq noms** (rayez les noms des autres candidats).

18h - Ouverture de l'Assemblée Générale Élective

Seules seront admises à entrer en séance, les personnes à jour de cotisation et qui auront élargé la feuille de présence présentée par notre trésorier.

- Présentation à l'Assemblée Générale Élective de l'enveloppe contenant les bulletins de vote, **sous scellés**, remises par notre l'huissier à Marie-Claire BELAIN – Présidente de la Commission des Elections, la **SELARL RIEDWEG - CIACNOGHI : Huissiers de Justice Associés**
- Lecture du Procès-Verbal de l'huissier de justice par Marie-Claire BELAIN.
- **18h15** - Ouverture du bureau de vote
- Constitution du bureau de vote (scrutateurs) par l'Assemblée Générale (minimum 3) sous la présidence de Marie-Claire BELAIN.
- Ouverture des scellés (contenant les enveloppes blanches reçues chez l'huissier) devant l'Assemblée Générale Élective, vérification puis dépôt des enveloppes bleues contenant le bulletin de vote dans l'urne.

Fermeture du bureau de vote à 18 heures 30 mn.

- Ouverture des enveloppes de vote, déposées dans l'urne transparente.
- Dépouillement des bulletins de vote devant l'assemblée.
- Proclamation des résultats.
- Destruction des bulletins de vote en présence de l'Assemblée Générale Élective **sauf** en cas de réclamations concernant le déroulement des Élections, formulées sur place, dans le document prévu à cet effet.

Espérant votre présence, veuillez croire, chers adhérentes et adhérents, en l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Pour le Comité du CAMILA-NEA.

Marie-Claire BELAIN – Présidente de la Commission des Élections

Membres de la Commission des Élections : Michèle EHRET et Jean-Claude GARNERO (approuvés à l'unanimité par les membres du Comité).

CONVOCAATION à la RÉUNION COMITÉ CONSTITUTIVE du NOUVEAU BUREAU du CAMILA-NEA

ORDRE DU JOUR : Élection du bureau du CAMILA-NEA et trois Commissions.

À l'issue de la proclamation des résultats, les membres du Comité non-sortants et les membres du Comité nouvellement élus sont priés de se rendre à la réunion comité qui se déroulera en lieu et place, pour élire le nouveau bureau, cette réunion sera dirigée par le (la) doyen (doyenne) du nouveau comité, comme le prévoit nos statuts.

ORDRE DU JOUR

- Élections du bureau et, comme nous le faisons à chaque élection, nomination des Présidents des trois Commissions essentielles afin de ne pas nuire au bon déroulement des activités du club.
- Présidence de la Commission des Relations Extérieures (dysplasie, cotations, titres de champion, homologations SCC).
- Présidence de la Commission des Expositions (NE, RE, TS, logistique et ring d'honneur)
- Présidence de la Commission des juges (protocole, candidatures, examens de club etc).

Les autres commissions seront étudiées lors de la prochaine réunion Comité, en distanciel, **sur candidatures officielles adressées à la Présidence**. Toutes les candidatures seront étudiées et transmises au nouveau Comité pour délibération (vote).

Un appel à candidature pour intégrer les Commissions sera diffusé par mail par notre trésorier.

Bien à vous.

Le 17 juillet 2026

LE COMITÉ DU CAMILA-NEA